

Élections européennes

du 09 juin 2024

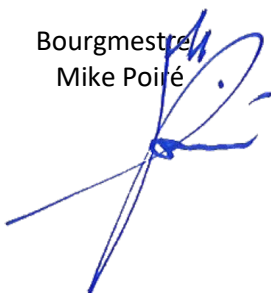
Arrêt provisoire des listes électorales // Réclamations

A l'occasion des élections européennes du 09 juin 2024, les listes électorales provisoirement arrêtées le 15 avril 2024, ont été déposées à l'inspection du public **du 16 au 23 avril 2024**.

Il est porté à la connaissance du public qu'aucune réclamation n'a été introduite, dans le délai prévu par la loi, au sujet des listes électorales arrêtées provisoirement.

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Bourgmestre
Mike Poiré



Secrétaire
Aender Schroeder

